

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 28/05/2020

DÉPÔT DE CANDIDATURE POUR LE 2ÈME TOUR DES ELECTIONS MUNICIPALES

Le 2ème tour des élections municipales et communautaires se déroulera le 28 juin 2020.

Les dossiers de candidature, pour ces élections, sont à déposer à la préfecture de la Vienne, 7 place Aristide Briand, 86000 Poitiers :

- vendredi 29 mai de 9h à 18h
- mardi 2 juin de 9h à 18h.

En raison de la situation sanitaire, le dépôt se fera uniquement sur rendez-vous en recourant à l'application en ligne : www.vienne.gouv.fr

L'accès au site de la préfecture sera limité à une seule personne tenue de s'équiper d'un masque.

Il n'y aura pas de tirage au sort. Les candidats conservent le numéro de panneau attribué pour le 1er tour.

Contact presse
Cabinet de la préfète
Bureau de la communication
interministérielle

 ${\sf M\'el:} \underline{\sf pref-communication@vienne.gouv.fr}$

7, place Aristide Briand 86000 Poitiers